

Berne, le 23 mars 2026

Statistique policière de la criminalité (SPC) : rapport annuel 2025

Légère diminution des infractions en Suisse

En 2025, le nombre d'infractions enregistrées en Suisse a légèrement diminué. L'an dernier, les corps de police suisses ont en effet relevé 554'963 infractions au Code pénal (CP), soit une baisse de 1,5% par rapport à 2024. Cette diminution s'explique principalement par le recul des infractions contre le patrimoine qui, avec 369'735 infractions, représentent environ 66,6% de l'ensemble des violations du CP. Une légère baisse est également observée dans le domaine de la criminalité numérique (-2,2%). En revanche, les infractions violentes ont augmenté de 2%.

En 2025, les corps de police suisses ont enregistré 554'963 infractions au Code pénal (CP), soit une diminution de 1,5% par rapport à 2024 (-8'670 infractions). Cette baisse est principalement due à la diminution des infractions contre le patrimoine, qui continuent néanmoins de représenter la part la plus importante des violations du CP.

« Les données montrent que la situation sécuritaire dans notre pays reste globalement stable. Il est toutefois important d'analyser les statistiques avec attention et dans leur contexte, en évitant les interprétations superficielles et en restant attentifs à l'évolution des phénomènes criminels », déclare Matteo Cocchi, président de la Conférence des commandantes et commandants des polices cantonales de Suisse (CCPCS). *« Il faut continuer dans cette voie et renforcer encore la collaboration entre les corps de police, un élément essentiel de l'activité de la CCPCS dans une société moderne caractérisée par des rythmes élevés et une évolution constante ».*

Diminution des infractions contre le patrimoine

L'an dernier, les infractions contre le patrimoine ont diminué de 3,5% par rapport à 2024, avec un total de 369'735 infractions enregistrées. Cette diminution concerne en particulier les vols et les escroqueries. L'examen détaillé des données révèle toutefois une légère hausse de 1,2% des cambriolages et des introductions clandestines, atteignant 46'636 infractions, soit une moyenne d'environ 128 incidents par jour.

« Les infractions contre le patrimoine continuent d'influencer de manière significative le sentiment de sécurité de la population. Pour les combattre efficacement, il est essentiel de renforcer encore la coordination entre les corps de police et d'optimiser l'échange rapide d'informations au niveau national », souligne Cocchi. Un processus a été lancé avec des consultations en cours concernant les solutions possibles à mettre en œuvre au niveau des cantons et de la Confédération.

Légère augmentation des personnes prévenues

En 2025, la police a enregistré 92'147 personnes prévenues pour une ou plusieurs infractions au Code pénal, soit une augmentation de 0,2% par rapport à 2024. Comme observé l'année précédente, cette hausse concerne en particulier la tranche d'âge des adultes à partir de 25

ans (+1,9%), tandis que le nombre de personnes prévenues mineures a diminué de 5,3% et celui des jeunes adultes de 3,2%. En ce qui concerne la nationalité des personnes prévenues, 42,1% sont de nationalité suisse. Les personnes étrangères titulaires d'un permis de séjour ou d'établissement représentent 32,3%, les requérants d'asile 5,8%, tandis que les 19,8% restants concernent d'autres personnes étrangères.

Les infractions violentes à nouveau en hausse

En 2025, les infractions violentes ont augmenté de 2%, atteignant 49'915. L'augmentation concerne en particulier la violence grave, qui a de nouveau progressé pour atteindre 2'654 infractions (+8,1%). Au cours de l'année, la police a enregistré 55 homicides (+22%, +10) et 251 tentatives d'homicide (+7,7%, +18). Une augmentation significative a également été observée pour les viols, qui ont atteint 1'402 infractions. La comparaison avec les années précédentes reste toutefois limitée en raison de la modification de la définition juridique de cette infraction, introduite avec la révision de la législation pénale en matière sexuelle entrée en vigueur le 1er juillet 2024.

La majorité des infractions violentes enregistrées ont été commises dans l'espace public (53,5%), tandis que 43,8% se sont produites dans le cadre privé. *« L'augmentation des infractions violentes, en particulier des plus graves, requiert une grande attention et constitue un sujet particulièrement sensible pour la population. La prévention, le travail de proximité et la collaboration avec les institutions sociales restent des éléments essentiels pour faire face à ces phénomènes »*, observe Cocchi.

En 2025, la police a également enregistré 22'066 infractions commises dans la sphère domestique, soit une augmentation de 4,4% par rapport à l'année précédente. Parmi les infractions les plus fréquentes figurent les voies de fait, les menaces, les injures et les lésions corporelles simples. Un élément particulièrement significatif dans ce contexte : sur les 55 homicides enregistrés, 34 (61,8%) ont été commis dans la sphère domestique. *« La violence domestique demeure l'un des défis majeurs pour les autorités de notre pays. Il est essentiel de renforcer les mécanismes de signalement et de protection des victimes, tout en promouvant une plus grande sensibilisation de la population »*, souligne Cocchi.

Criminalité numérique en léger recul

En 2025, 57'761 infractions comportant une composante numérique ont été enregistrées, soit une diminution de 2,2% par rapport à l'année précédente. La grande majorité de ces infractions (93,9%) concerne la cybercriminalité économique.

Au sein de cette catégorie, une augmentation du phishing (+24,9%) a toutefois été observée, tandis que d'autres modes opératoires – tels que l'abus d'identité ou de systèmes de paiement personnels à des fins d'escroquerie ainsi que la non-livraison de marchandises payées dans le cadre de petites annonces – ont diminué. *« La criminalité numérique continue d'évoluer rapidement. Pour les polices, il est essentiel d'adapter en permanence les compétences, les outils d'enquête ainsi que la coopération nationale et internationale afin de lutter efficacement contre ces nouvelles formes de criminalité »*, conclut Cocchi.

Contact pour les médias :

Communication CCPCS, e-mail media@kkpks.ch ou 031 512 87 25.